

MOBILITÉ

Labille ne siffle pas le départ du train

Le ministre fédéral Labille ne donne pas un blanc-seing à la SNCB pour son plan voyageurs. Labille veut que les régions rurales ne soient pas pénalisées.

L'avant-veille du pont du 15 août, l'annonce de l'approbation du plan transport voyageurs SNCB par le gouvernement fédéral n'a pas suscité beaucoup de réactions en Luxembourg et ailleurs. Comme si l'absence des aoûttiens en vacances avait été mise à profit par le gouvernement d'affaires courantes pour prendre des décisions impopulaires...

On se rappellera qu'en février lors de sa présentation en Libramont, et à nouveau fin juin lors de la version «bis» à nouveau devant les élus luxembourgeois, ce plan transport voyageurs 2014-2017 de la SNCB avait suscité pas mal de critiques provenant des milieux ruraux.

Mauvaises liaisons et correspondances entre les lignes 165 (Bertrix-Virton-Athus) et 162 (Namur-Arlon), trains circulant à vide pour faire des économies, trains en stationnement 15 minutes à Virton, abandon de la desserte IC à Neufchâteau, arrivées trop tardives des navetteurs de Gouvy et Vielsalm le matin à Luxembourg : ce ne sont que quelques-uns des dysfonctionnements pointés par les élus du Luxembourg sur ces

projets de nouveaux horaires qui entreront en application en décembre prochain.

Mercredi, le gouvernement fédéral a donc approuvé la nouvelle version de ce plan voyageurs, en affirmant avoir tenu compte des remarques, les «améliorations de l'offre entraînant un surcoût de 7,3 millions € pour la SNCB».

«Le PS et Jean-Pascal Labille nous ont trompés !», réplique Cécile Thibaut, sénatrice écolo



Oui du gouvernement fédéral à la SNCB pour son plan transport, mais il y aura des correctifs si besoin, assure Labille

Belga

Au cabinet du ministre des Entreprises Publiques Jean-Pascal Labille, on répète en tout cas que l'obligation de service public doit être maintenue pour les zones rurales. Pas question de sacrifier les petites lignes ferroviaires au profit des grandes liaisons urbaines.

«Cela signifie que le plan de la SNCB, dès qu'il entrera en vigueur fin 2014, pourra être corrigé si besoin. Les usagers pourront écrire au SPF Mobilité qui listera l'ensemble des problèmes. Et la SNCB, avec les TEC, cherchera des solutions. Cette possibilité de modifications fait partie intégrante de la décision de ce 13 août», ajoute le cabinet du ministre Labille. Mais celui-ci ne sera

plus aux affaires en décembre !
Écolo pas convaincu

Pas convaincue, la sénatrice écolo Cécile Thibaut affirme que «l'adoption du plan de transport en plein milieu du mois d'août via un conseil des ministres électronique est une insulte à tous les usagers du rail des zones rurales. Le PS nous a trompés ! À Marche en mai, Labille avait affirmé que des corrections seraient apportées pour améliorer les correspondances. Rien n'a été fait. Nul doute, c'est une victoire des urbains contre les ruraux.

Ce dossier montre aussi l'échec de la conférence des élus locaux en Luxembourg. ■

D. Z.